

CONTACTS

Pôle relations internationales de la faculté des sciences et technologies

Émilie TOULET LEROY – responsable

Bâtiment FST (rez-de-chaussée) - emilie.toulet-leroy@univ-lille.fr

Tél : 03 62 26 84 19

Anaïs HENRY – gestionnaire des mobilités

Bâtiment FST (rez-de-chaussée) - anais.henry@univ-lille.fr

Tél : 03 62 26 84 20

Département Biologie

Coordinateur : Christophe LEFEBVRE – Bâtiment SN3 - christophe.lefebvre@univ-lille.fr

Département Chimie

Coordinateur : Eric MARCEAU – Bâtiment C3 - eric.marceau@univ-lille.fr

Département Électronique, Electrotechnique, Automatique

Coordinateur : Walter LHOMME - Bâtiment P2 (bureau 105) - walter.lhomme@univ-lille.fr

Département Informatique

Coordinateur : Slawomir STAWORKO - slawomir.staworko@univ-lille.fr

Département Mathématiques

Coordinatrice : Marie Françoise BARME – Bâtiment M2 - marie-francoise.barme@univ-lille.fr

Département Mécanique

Coordinateur : Christophe HERBELOT – Polytech, F130 - christophe.herbelot@univ-lille.fr

Département Physique

Coordinateur : Cristian FOCSA – Bâtiment P5 - cristian.focsa@univ-lille.fr

Département Sciences de la Terre

Coordinateur : Bruno VENDEVILLE – Bâtiment SN5 - bruno.vendeville@univ-lille.fr

Station marine de Wimereux

Directeur : Valérie GENTILHOMME - valerie.gentilhomme@univ-lille.fr

OBJECTIF

Favoriser la mobilité des étudiants au sein des Établissements d'Enseignement Supérieur des 27 pays de l'Union Européenne, des 4 pays de l'Espace Économique Européen de la Croatie et de la Turquie.

PROFIL DES ETUDIANTS

⇒ être inscrit à l'Université de Lille :
en 2^{ème} année de D.U.T.
ou à partir de la 2^{ème} année de licence

DURÉE

De 3 mois minimum à 12 mois maximum.

OÙ PARTIR ?

Dans les établissements partenaires de l'Université de Lille avec lesquels un accord a été accepté par la Commission Européenne. Liste consultable sur le site internet suivant :

<https://univlille.moveonfr.com/publisher/215/fra>

AVANTAGES

- ⇒ **Exonération des droits** de scolarité dans l'université d'accueil.
- ⇒ **Obtention du diplôme français** par un système de reconnaissance formelle de la partie des études effectuée à l'étranger.
- ⇒ **Maintien de la couverture** sociale, des bourses ou prêts nationaux obtenus par l'étudiant en France.

QUAND VOUS INFORMER ?

Pour un départ en 2021/2022, contacter le coordinateur de votre département en janvier/février 2021.

AIDES POSSIBLES CUMULABLES

⇒ Les étudiants allocataires **Erasmus+** recevront **150 € ou 200 € par mois** (en fonction de la destination) durant la totalité de leur séjour.

⇒ **Bourse de mobilité internationale du MEN** pour les étudiants boursiers sur critères sociaux ou allocataires d'études : **400 € par mois**

Min. 2 mois / Maxi. 9 mois (financement selon barème d'attribution)

⇒ **Bourse Mermoz - Région Hauts-de-France** (non cumulable à la bourse de mobilité internationale du MEN).
Plafond de ressources : 30 000 € de revenus fiscal de référence par part fiscale.

Montant de l'aide : **92,40 € par semaine (montant maximum dégressif selon quotient familial)**

Financement du séjour de 4 à 26 semaines.

Calculer l'estimation du montant de votre bourse Mermoz sur le site du Conseil Régional [https://aidesindividuelles.hautsdefrance.fr/sub/extranet/dispositif-consulter.sub?](https://aidesindividuelles.hautsdefrance.fr/sub/extranet/dispositif-consulter.sub?sigle=MERMOZ18)

sigle=MERMOZ18

(puis cliquez sur le bouton 'Effectuer une simulation' à droite de l'écran)

Le Conseil Régional peut aussi octroyer une participation aux frais de voyage aux étudiants boursiers d'un montant maximum de 300 € sur justificatifs.

Ces montants sont ceux en cours pour l'année 2019/2020 et sont susceptibles de varier.

LIENS UTILES

⇒ Informations et renseignements pratiques : **<https://international.univ-lille.fr/partir-a-letranger/>**

⇒ Liste des partenaires par domaine : **<https://univlille.moveonfr.com/publisher/215/fra>**

OÙ VOUS INFORMER ?

⇒ **Le coordinateur de votre département** vous informera sur le nombre de places disponibles et le contenu des cours (noms et coordonnées au dos).

⇒ **Le pôle relations internationales de la faculté des sciences et technologies** vous informera sur les démarches administratives à effectuer (noms et coordonnées au dos).

LE SEJOUR ERASMUS
Un projet qui se prépare un an à l'avance

OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<u>L'idée</u>		
<p>⇒ Choisissez un pays européen dans lequel vous désiriez effectuer une mobilité</p> <p>⇒ Consultez la carte interactive : https://univlille.moveonfr.com/publisher/215/fra</p>		
JANVIER	FÉVRIER/MARS	
<u>Le projet</u>	<p>⇒ Le coordinateur Erasmus vous aiguillera sur les cours possibles à l'étranger, le système de reconnaissance envisagé, les spécificités des établissements quand elles sont connues, les modalités d'inscription pédagogique.</p> <p>⇒ Renseignez-vous sur l'établissement d'accueil pour connaître :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les formalités d'inscription Erasmus - les démarches pour réserver le logement - les dates de rentrée - les coordonnées de la personne qui vous accueillera - toute formalité spécifique à chaque établissement - l'existence de cours de langues spécifiques proposés par l'établissement d'accueil avant la rentrée universitaire <p>⇒ Réalisez votre contrat pédagogique Erasmus (<i>learning agreement</i>) qui définira les grandes lignes de votre programme pédagogique (ECTS)</p>	
	<p>SAISISSEZ VOTRE CANDIDATURE SUR LA PLATEFORME « PARTIR À L'ÉTRANGER » (application disponible depuis l'ENT) AVANT LE 1^{ER} AVRIL (1^{ER} novembre pour un départ au S2)</p>	
AVRIL/MAI		JUIN
<p><u>CANDIDATEZ AUX BOURSES en remplissant le formulaire de demande d'aide financière (étape 2 de la plateforme « partir à l'étranger ») AVANT LE 1^{ER} AVRIL (1^{ER} novembre pour un départ au S2)</u></p>		
<p>⇒ Si vous êtes actuellement en L3 ou en M1, n'oubliez pas de candidater dans un M1 ou un M2 de votre département et de parler de votre projet de mobilité au directeur d'études de la formation que vous visez.</p>		
JUILLET / AOÛT	SEPTEMBRE	
<p>⇒ Réclamez votre carte européenne d'assurance maladie auprès de la CPAM ou de votre centre de sécurité sociale dont vous dépendez (délivrée sous deux semaines environ).</p>	<p>⇒ Inscrivez-vous obligatoirement à l'Université de Lille comme tout étudiant français</p> <p>⇒ Prévenez le pôle RI de toute modification concernant votre dossier</p> <p>⇒ Prévenez l'établissement d'accueil du jour de votre arrivée</p> <p>⇒ Maintenez le contact avec le coordinateur Erasmus de votre département</p> <p>⇒ Confirmez votre programme pédagogique <u>définitif</u> et renvoyez votre certificat d'arrivée (dans les 3 semaines qui suivent votre arrivée).</p>	

MA TO DO LIST
Pour préparer ma mobilité

- Je suis allé.e consulter la liste des universités partenaires dans lesquelles je peux effectuer une mobilité.
- J'ai visité les sites des universités qui m'intéressent pour connaître les cours proposés, la langue dans laquelle sont dispensés les cours et le calendrier pédagogique.
- J'ai passé un test de langue pour connaître mon niveau (CLE5 ou autre).
- J'ai rencontré le coordinateur Erasmus de mon département pour échanger sur mon projet.
- J'ai rempli un/des projets de learning agreement que j'ai soumis à mon coordinateur Erasmus.
- J'ai rencontré Anaïs Henry, en charge des mobilités à la faculté des sciences et technologies, pour les aspects administratifs.
- Je me suis renseigné.e auprès de l'université partenaire sur les formalités d'inscription Erasmus, les démarches pour réserver le logement, les dates de rentrées, les coordonnées de la personne qui m'accueillera, toute formalité spécifique à l'établissement d'accueil, l'existence de cours de langues proposés avant la rentrée.
- Je me suis inscrit.e sur la plateforme « Partir à l'étranger », application disponible sur Moodle (avant le 31 mars pour un départ au S1 et le 15 octobre pour un départ au S2).
- J'ai fait ma demande de bourses via la plateforme « Partir à l'étranger » (avant le 15 mai pour un départ au S1 et le 15 novembre pour un départ au S2)
- Suivant l'université d'accueil* - J'ai accompli les formalités demandées par l'université d'accueil : inscription en ligne et/ou papier.
- J'ai réclamé ma carte européenne d'assurance maladie auprès de la CPAM.
- J'ai prévenu mon établissement d'accueil de mon jour d'arrivée.

Après toutes ces étapes, l'heure du départ est arrivée. Je n'oublie pas de :

- **m'inscrire à l'Université de Lille** comme tout étudiant français,
- prévenir le pôle RI de la FST et/ou mon coordinateur Erasmus de toute modification concernant mon dossier,
- **maintenir le contact avec mon coordinateur Erasmus,**
- confirmer mon programme pédagogique (learning agreement) définitif et de renvoyer mon certificat d'arrivée (dans les 3 semaines qui suivent mon arrivée),
- de revenir en France avec mon/mes relevé(s) de notes.